

Mise à jour du guide méthodologique pour la réalisation du diagnostic local en santé environnement en Normandie

Mise à jour 10/2020 : années disponibles, sources et accès aux indicateurs

QUALITE DES SOLS

En position d'interface dans l'environnement, les sols jouent un rôle clé dans la chaîne alimentaire. Ils sont susceptibles de recevoir ou d'émettre un certain nombre de contaminants préjudiciables à la santé humaine, via leur ingestion directe, ou leur transfert dans les eaux, l'espace aérien, les plantes... Ces contaminants peuvent se transmettre dans l'ensemble des écosystèmes.

L'inventaire des sites pollués connus est conduit en France depuis 1994. Cet inventaire est archivé dans la base de données nationale. Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.

Indicateurs sélectionnés

- a. Nombre de sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) et cartographie associée

Indicateurs	Méthode de calcul	Source	Échelon géographique minimum d'analyse possible et/ou recommandé	Périodicité et dernière année disponible	Pour accéder aux données
a. Nombre de sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) et cartographie associée	Inventaire des sites présentant une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement	GEORISQUE - BASOL	Commune	Continue 2019	https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/basol https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/donnees#/type=instructions https://www.georisques.gouv.fr/cartes-interactives#/

Précisions, précautions et conditions d'utilisation

a. Quelques définitions :

- Site : Ensemble du secteur géographique sur lequel une pollution de l'environnement est susceptible d'être rencontrée du fait des anciennes activités pratiquées.
- Site industriel : Secteur géographique correspondant à l'emprise industrielle (limites de propriété). Pour connaître les anciens sites industriels d'une commune, vous pouvez consulter l'inventaire historique des sites industriels et activités de service (BASIAS - <http://basias.brgm.fr/>)
- Site pollué : Site présentant un risque pérenne, réel ou potentiel, pour la santé humaine ou l'environnement du fait d'une pollution de l'un ou l'autre des milieux, résultant de l'activité actuelle ou ancienne.
- Impact des sites : une substance dans le sol, par l'effet de différents mécanismes (eau de ruissellement, volatilisation, absorption par les plantes, ...), peut devenir mobile et ainsi atteindre l'homme, un écosystème, une ressource en eau, ...